PRESIDENT
Tél **07 87 72 96 17**
ameyer@lyon-rhone.fff.fr

COMPTE RENDU DU BUREAU DU 13/05/20

Présents : Arsène MEYER - Bernard BOISSET - Bernard COURRIER - Farid DJEBAR - François LOPEZ - Serge GOURDAIN - Michel BLANCHARD - Franck BALANDRAS
Assiste : Anne Lise RICHARD
Excusée : Mylène CHAUVOT

Proposition sur les derniers ajustements et arbitrages par la commission des compétitions

Concernant les catégories Séniors D1 et Séniors D2, il a été décidé de privilégier des poules de 14 équipes, complètes en D1 et incomplètes en D2. Ainsi, les calendriers de ces 2 niveaux se feront sur une base de 26 journées.
Concernant les catégories Séniors D3, Séniors D4 et Séniors D5, selon les effectifs connus à ce jour, les poules ne dépasseront pas 12 équipes (soit 22 journées).
En conséquence, nous aurons des montées supplémentaires en D2 et en D3 (en prenant en compte le fair-play).
Séniors D2 poule A:
USEL FOOT 1 monte en D1 FP= 27 (Quotient=1,69)
Séniors D2 poule B:
UGA DECINES 1 monte en D1 FP= 20 (Quotient=1,33)
Séniors D2 poule C:
ASVEL 1 monte en D1 FP= 26 (Quotient=1,63)
A noter : Beaujolais Foot 1 FP= 34 (Quotient=2,13)
Séniors D3 poule C:
CALUIRE 2 monte en D2 FP= 26 (Quotient=1,73)
Séniors D3 poule E:
CO ST FONS 2 monte en D2 FP= 31 (Quotient=1,94)
Séniors D3 poule F:
ST PIERRE MINEURS 1 monte en D2 FP= 15 (Quotient=0,94)
A noter :
Confluence 1 FP= 46 (Quotient=2,88)
Gleizé 1 FP=62 (Quotient=3,88)
Port St Priest 1 FP=53 (Quotient=3,31)

Accord à l'unanimité du Bureau du Comité Directeur.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la commission d'appel du district de Lyon et du Rhône, dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football.

Concernant la catégorie Séniors D4, le club de LATINO AFC (581484), 4ème de sa poule ne peut pas monter en D3 pour cause d'infraction au statut de l'arbitrage pour la 3ème saison.
Les Règlements Sportifs ne permettant pas de repêcher après la 4ème place, il a donc fallu départager les autres 4èmes de D4 en prenant en compte le fair-play.
Séniors D4 poule A :
BEAUJOLAIS FOOT 2 monte en D3 FP= 9 (Quotient=0,60)

A noter : Dardilly 1 FP= 13 (Quotient=0,81)
Toussieu 1 FP=25 (Quotient=1,56)
La Giraudière 1 FP=32 (Quotient=2,13)
Grézieu La V 1 FP=43 (Quotient=2,69)

Accord à l'unanimité du Bureau du Comité Directeur.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la commission d'appel du district de Lyon et du Rhône, dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football.

Clôture des Montées et Descentes saison 2019/2020

Modifications à appliquer sur la parution faite au PV 475 du 30/04/20

U15 D4 poule H :
1er : FC VENISSIEUX 3 ne monte pas car n'a pas participé à la phase 1
donc ne peut pas participer aux barrages.
2ème: ES ST PRIEST 2 monte en D3.

U15 D4 poule A : ASC ST-PRIEST 1 monte en D3
U15 D4 poule C : GREZIEU V 1 monte en D3
U15 D4 poule D : LY EVEIL 2 monte en D3

Accord à l'unanimité du Bureau du Comité Directeur.

De plus, le Président Arsène MEYER informe les membres du Bureau qu'au jour d'aujourd'hui le District n'a reçu aucun appel suite à la parution des montées et descentes sur le PV 475 du 30/04/20.

Point sur les Coupes de Lyon et du Rhône de cette saison. Décision sur les Coupes Jeunes et Féminines

Le Comité Directeur avait décidé de terminer l'édition 2019/2020 de la Coupe de Lyon et du Rhône Seniors au début de la saison 2020/2021.
Concernant les Coupes de Lyon et du Rhône Jeunes et la Coupe Vial, le Bureau du Comité Directeur décide à l'unanimité de terminer également en début de saison 2020/2021.

Point sur la Commission 100 ans

Le Président Arsène MEYER fait un point sur les travaux de la Commission 100 ans. La plaquette est en cours de création et de fabrication. Les devis ont été validés et signés ce jour. La soirée festive qui devait avoir lieu à l'automne est en suspend en raison de la crise sanitaire.
La Commission se réunira 2ème quinzaine de juin pour faire un point.

Proposition de deux nouveaux médecins par Christian BERGER VACHON

Propositions des Docteurs Claude-Jad DBOUK et Benoît PASINI pour intégrer la Commission Médicale.
Accord à l'unanimité du Bureau du Comité Directeur.

Questions diverses

Ouverture du District de Lyon et du Rhône de Football : à compter du mardi 2 juin, uniquement pour le personnel et les membres du Comité Directeur, pas d'ouverture au public ni aux Clubs dans un premier temps. Les Clubs qui souhaitent nous rencontrer pourront demander un rendez-vous par mail en précisant les motifs, et une invitation leurs sera proposée dans les meilleurs délais.